

EDITO « Gazette Country & Line »...

L'essor de la Country & line me tient à cœur et nos efforts sont nombreux. La FFDanse est une fédération au service des licenciés, mais également au service des structures et des passions. Je suis par exemple conscient que la discipline manque cruellement d'animateurs, d'enseignants ainsi que de juges. J'ai donc demandé à Monsieur Jean-Claude Cadet, président de la commission formation et Monsieur Pascal Duprat, votre représentant à la commission du corps arbitral, de répondre aux besoins de formations de la discipline qui sont énormes. Votre chargé de l'international, Madame Cathy Duprat, a d'ailleurs intégré la commission country de la World Dance Sport Federation, ce qui est une reconnaissance significative au niveau international de la discipline et du travail réalisé par toute l'équipe fédérale. Nous œuvrons chaque jour avec passion et ardeur, au service de la pratique loisir. C'est le challenge que la nouvelle équipe s'est fixée avec la refonte des statuts de la FFDanse, qui se veulent modernes, en prenant en compte l'évolution du mouvement sportif et artistique à travers la société. Ces derniers ont été proposés à l'Assemblée Générale extraordinaire de la FFDanse du 25 mars 2018. Nous sommes résolument tournés vers l'avenir, avec un projet ambitieux marquant notre identité. Nécessairement, la fédération se doit être le principal interlocuteur des pouvoirs publics, et le lieu où la danse, toutes les danses, peuvent s'exprimer et s'épanouir, à leur pleine mesure. Nous continuerons bien-sûr à promouvoir et à accompagner la compétition. Je remercie très sincèrement l'ensemble des acteurs de la danse Country and line de participer, chacun à sa manière, au rayonnement et au développement de cette danse, si singulière, et qui nourrit tant de passions. A vous le kick ball step ou le slap !

Charles FERREIRA
Président FFDanse

Votre nouvelle équipe Country & Line...

- ✓ Maxence Gerbault => Coordinateur National (mgerbault@ffdanse.fr)
- ✓ Anne-Marie Vialard => En Charge du Loisirs (amvialard@ffdanse.fr)
- ✓ Cathy Duprat => En Charge de l'International (cduprat@ffdanse.fr)
- ✓ Marie-Pierre Bouissou => En Charge de la Gestion Sportive (country-gestionsportive@ffdanse.fr)
- ✓ Didier Benoît => En Charge de la Gestion Sportive (country-gestionsportive@ffdanse.fr)
- ✓ Pascal Duprat => Responsable du Corps Arbitral (country-gestionsportive@ffdanse.fr)
- ✓ Corinne Dély => Référente Formation, En Charge du Programme des Danses (cdely@ffdanse.fr)
- ✓ Marion Lettinger => Référente Technique, En Charge du Passeport Danse
- ✓ Marie-Catherine Digue => En Charge du Programme des Danses
- ✓ François Muraire => Relation Communication (country-loisirs@ffdanse.fr)
- ✓ Danny Jicquel => Relation Communication (country-loisirs@ffdanse.fr)

Nos projets...

Qui dit nouvelle saison, dit nouveaux projets !! L'équipe Country & Line aura à cœur cette saison et durant les prochaines de vous apporter des projets à la hauteur de vos attentes !!

Notre site internet se remet à jour ! <http://www.country-line.ffdanse.fr/> Consultez le régulièrement !

Notre page facebook « FFDanse – Gestion Loisirs Country » pour promouvoir vos événements

Notre page facebook « FFDanse – Gestion Sportive Country » pour avoir toutes les infos sur la compétitions

Une Gazette (newsletter)

Bientôt des Opens (règlement en cours et très orienté sur le loisir, suspens...)

Des formations avec les Comités Olympiques de vos départements

Des nouveaux événements fédéraux (pot commun, concours de chorée, journée workshop...)

Des souhaits, des idées ?? n'hésitez pas à nous contacter : mgerbault@ffdanse.fr

Bientôt bientôt des infos !!!

Formation...

Le mouvement sportif français vous propose dans vos régions et départements des formations pour vous aider à acquérir des compétences sur la gestion de votre association. Tournez-vous vers votre C.D.O.S et/ou C.R.OS...

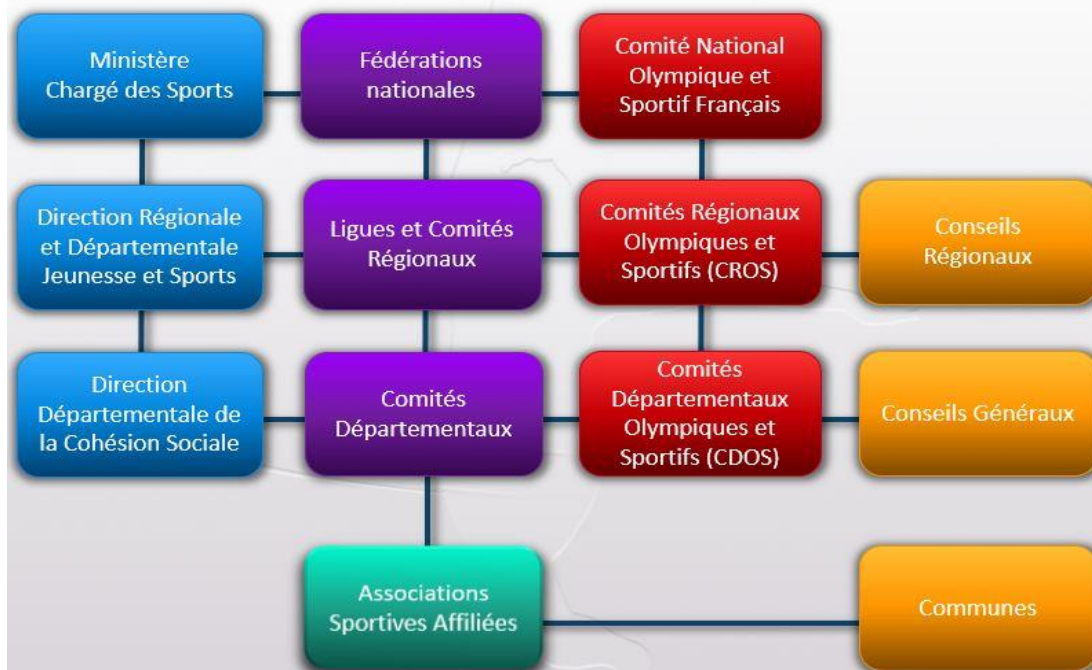
C.R.O.S / C.D.O.S qu'est-ce que c'est ?

Situation...

Aujourd'hui, la Fédération Française de Danse est la seule fédération de Danse officielle et reconnue par l'Etat. Depuis 1970 elle est agréée et délégataire du Ministère des Sports. Elle est la seule à pouvoir délivrer des titres officiels et reconnus (ex : champion de France, ou délivrance d'un diplôme d'animateur de danse...). Seuls ces titres ont une valeur aux yeux de l'Etat. Ses deux Ministères de tutelles sont : Le Ministère des Sports et le Ministère de la Culture. Elle possède en tant que telle l'agrément Jeunesse et Sports mais également l'agrément Jeunesse Education Populaire. Elle est également membre du C.I.D (Conseil International de la Danse), et de la WDSF (World Dance Sport Federation – reconnue par le Conseil International Olympique).

Le Sport en France...

L'organisation du sport en France



Leur rôle...

Les C.R.O.S (Comité Régional Olympique et Sportif) sont le relai direct des Comités Régionaux de la FFDanse, ainsi que les C.D.O.S (Comité Départemental Olympique et Sportif ou appelé communément « Maison des Sports ») avec les Comités Départementaux de la FFDanse. Ces organismes sont présents dans chaque régions et départements. Ils permettent de représenter le sport auprès des collectivités locales.

Ils ont la possibilité de vous proposer des formations, bien souvent gratuite, autour de la gestion associative (comptabilité, rôle d'un bureau, gestion d'une AG, sponsoring, communication...). Il vous suffit d'être affilié et de vous renseigner auprès de votre comité départemental ou régional FFDanse, ou directement vers les C.D.O.S.

« Un réseau engagé pour l'emploi et la qualification »

Les associations permettent aux professionnels diplômés des secteurs sportifs et socio-culturels d'exercer leur fonction dans un cadre sécurisé et durable. Présents sur l'ensemble du territoire français, le réseau PSL accompagne les acteurs locaux (associatifs, collectivités ...) dans la mise en œuvre entre autres de formation et de développement local.

Lien pour visionner la carte de France des réseaux :

<https://www.profession-sport-loisirs.fr/associations>

Comme c'est la rentrée, un petit quizz SACEM ! Toujours intéressant et important. Pour plus d'informations,

Contactez : Brigitte Tettamanti : 01.40.16.53.38 / btettamanti@ffdanse.fr

SACEM « VRAI / FAUX »

« Mon premier bal est gratis ! »

=> **FAUX**

« Gratuit, si un mécène me finance mes obligations SACEM ! » => **VRAI**

« J'organise une animation dansante avec repas ? Alors **je peux bénéficier** d'une autorisation **gratuite** par an de la part de la SACEM ! »

=> **VRAI** (sous certaines conditions)

Il y a 6 conditions OBLIGATOIRES :

1. Être une **animation dansante avec repas, buffet ou restauration** (en salle ou en plein air),
2. L'entrée est réservée aux **membres** et leur **famille**, sans dépasser 200 personnes,
3. Ne faire **aucune annonce ou publicité presse** à l'extérieur de l'association,
4. **Ne pas** être organisée le **24 ou 31 décembre ou 14 juillet**,
5. **L'entrée est gratuite**, une participation aux frais inférieurs à 30 € est admise (boissons comprises),
6. Le cachet de l'orchestre (musiciens ou Disc-jockey) **ne peut excéder 650 €.**

Si **une seule** des conditions précitées **n'est pas respectée** :

- **Pas d'autorisation de gratuité !**
-

Conclusion :

- Pour un **bal** sans ces dites-conditions : **pas de gratuité !**
- Seul un **mécène** peut intervenir pour **payer** à notre place la SACEM !

Vous êtes affilié à la Fédération Française de Danse ?

- Si je déclare mon évènement 15 jours avant la date minimum, je bénéficie de 20% de remise ? => **VRAI**
- Si je suis affilié à la Fédération Française de Danse je bénéficie de 12,5% de remise supplémentaire ? => **VRAI**
- Je suis dispensé des formalités de déclaration au titre des droits d'auteur pour l'utilisation musicale dans vos cours de danse ? => **VRAI**
- J'organise un stage, je dois payer une somme importante à la SACEM ? => **FAUX**
Vous bénéficiez d'un forfait journalier de 30 € TTC au titre de la rémunération des droits d'auteur pour l'utilisation de musiques dans vos stages de danse.

Comme disait je ne sais plus qui : « En conséquence, lorsque tu mens, songe aux conséquences... »

Afin de se remettre dans le bain, un point technique par l'équipe Country & Line !

POURQUOI PAS - Leçon 1

Rappelons-nous de notre premier PAS !

Nous avons, quoi, un ou deux ans, pas plus, sauf pour certains...

Avec notre énorme tête en avant comme balancier, pour effectuer une course infernale initiée par « Maman » tendant ses bras et ce, au fond de la cuisine, LE BOUT DU MONDE ! en s'exclamant à tue-tête, « vas-y, vas-y mon bébé ! » et par un amour inconsidéré, nous basculions vers l'inconnu, tête baissée, avec cette foutue course en avant, vers une chute certaine, un avenir incertain. Puis par miracle, notre premier pied, le plus courageux, se faufilait sous notre corps pour se placer en appui de récupération.

OUF SAUVES !

Et voilà comment est né le « STEP AVANT », ou le « STEP FORWARD » pour les techniciens.

Bon, maintenant que nous avons avancé par ce grand pas, allons encore plus loin et analysons cette grande prouesse.

L'art du déséquilibre qu'est la danse est né ! Nous avons effectué notre premier pas de danse ! Extraordinaire, non ?

Comment se fait-il ?

En marchant, vous savez que nous réalisons une danse ?

Eh oui ! Nous avons effectivement dansé une « Marche », nous n'avons pas fait que monter la première...

J'ai l'impression qu'il nous faut un peu plus d'explications.

Bon, que fait le pied restant en arrière lors du mouvement ? Il pousse simplement le corps vers l'avant en provoquant un déséquilibre, nous l'appellerons donc le pied « pousseur ».

Que fait l'autre pied, celui qui « récupère » notre corps en chute libre, comme vu précédemment ? Eh bien, il réceptionne ce fameux corps en perdition. Nous pourrions l'appeler le pied « marcheur », ou plus précisément, le pied « danseur » pour la circonstance.

Pour couronner le tout, soyons roi ! La ligne imaginaire que nous avons matérialisée par ce déplacement, elle, nous l'appellerons « la ligne de danse ».

Et pour faire entièrement le tour de la question, vos pieds se sont placés naturellement en « quatrième - 4^{ème} » position.

C'est QUOI cette quatrième position ? Ok, encore un peu d'explications supplémentaires nous paraît nécessaire. D'accord !

En danse en ligne, il existe 5 positions de pieds, de base. Grandement suffisant pour nous. Et la marche à pied nous fait réaliser deux « 4^{èmes} », une pour chaque pied, pas de jaloux !

Mais attention, nos pieds doivent être parallèles. Cependant, en danse, les pieds parallèles ne sont jamais parallèles, en principe ; oui je sais c'est compliqué et contradictoire !

En effet, ils se placent à 11 heures pour le gauche et à 1 heure pour le droit. Rappelé-voilà, en conduite automobile, notre moniteur auto-école nous avait appris à positionner nos mains sur le volant, à 10 heures pour la gauche et 2 heures pour la droite. Eh bien, pour nos pieds, c'est 11 et 1 heures.

Arrêtons-nous là la première leçon pour aujourd'hui. Attendons le prochain numéro pour un nouveau pas. Bonne danse à tous.

Nos clubs à l'honneur.... Dans chacune de nos gazettes, nous mettrons à l'honneur 2 structures affiliées...

Les Cat's Line Dancers



L'association « Cat's Line Dancers » a vu le jour en septembre 2008 à Haspres (59), par la volonté de Valérie Descamps qui voulait partager sa passion pour la danse country. Elle a très vite évolué avec un cours de line, puis des cours techniques en vue de préparer la compétition.

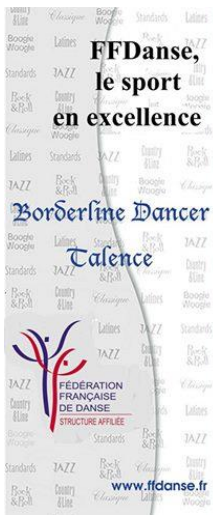
Les cours loisirs débutants à intermédiaires, sur musiques Country, sont dispensés par France De Meyer et Patrick Jeanson. Les cours de line et de techniques sont animés par Dorine Danjou. Ceux-ci sont ouverts aux membres d'autres clubs de la région.

Les adhérents participent régulièrement à des animations locales et des démonstrations toujours dans une bonne ambiance de convivialité et de partage.

Après avoir coorganisé le championnat régional à Chaumont en Vexin en février 2017 et la finale à Lille en juin 2018, avec le Comité Régional Hauts de France, le club organisera un autre championnat à Denain (59) en 2019.

Pour conclure, on ne s'ennuie jamais chez les Cat's Line Dancers !





Club à l'honneur : 'Borderline Dancer'



à
de cette

Au départ, c'est l'histoire d'une personne : Sylviane.

« Je commence la 'Country & Line Dance' en 2003 date laquelle une association se crée sur sa commune...Au début aventure, il n'est pas question de niveau ou de style de musique, nous dansons tous sur sur toutes sortes de musiques... Au cours de mes déplacements, et au fur et a mesure de l'implantation de cette discipline... on évolue vers des choses plus techniques, on évolue vers de la danse.... Et non plus uniquement du travail chorégraphique...

Une section country est crée au niveau de la Fédération Française de danse et un premier Championnat de France en 2007 fait évoluer considérablement cette activité...Je danse, danse danse jusqu'en 2012, tout en participant a des stages techniques avec : Robert Wanstreet, Darren Bailey, Jérôme Massiasse, Irène Cousin...



En 2012 je décide de voir où en sont mes compétences et prépare le DIF avec la FFDanse, formation que j'obtiens en juin de la même année...Il n'y a qu'un pas à sauter pour créer une association : « **BORDERLINE DANCER** » sur la commune de Talence (Gironde). Comme son nom l'indique l'association est à la LIMITE du 100 % line...à la FRONTIERE entre la musique country et la musique non country...

On y enseigne de la danse loisir dans les règles techniques de l'activité, permettant d'évoluer plus simplement et plus joliment....Je m'occupe des débutants et des novices, les cours Intermédiaires étant donnés par des compétiteurs d'un excellent niveau technique.

Tout d'abord orientée uniquement Loisirs, elle a dès 2016 pris une orientation supplémentaire, en préparant quelques danseurs aux championnats de France.

L'association organise plusieurs rencontres dans l'année :

- un stage réservé à tous les compétiteurs de la FFD leur permettant de démarrer la saison de compétition, stage encadré par des pros de la spécialité,
- un week end de workshops et stages techniques en invitant des intervenants de renommée internationale,
- une journée alliant la technique et la danse permettant ainsi une réelle progression pour ses adhérents.

En 2018 l'association a été particulièrement représentée au Championnat de France puisque sur 7 danseurs sélectionnés pour la finale 4 ont ramenés des médailles : deux médailles d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze.



© Photo Irène Carol